

n°03

Date de publication  
6 mars 2019

Date d'observation  
5 mars 2019

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

#### • Colza

- 75% des parcelles ont engagé la montaison. Les parcelles les plus précoces présentent une inflorescence dégagée.
- Charançons de la tige : les captures sont toujours signalées et semble diminuer en intensité. Vigilance sur les parcelles les plus tardives qui s'apprêtent à débiter la montaison.
- Mélégièthes : les parcelles les plus précoces entre en phase de sensibilité. Il est important de surveiller les parcelles.

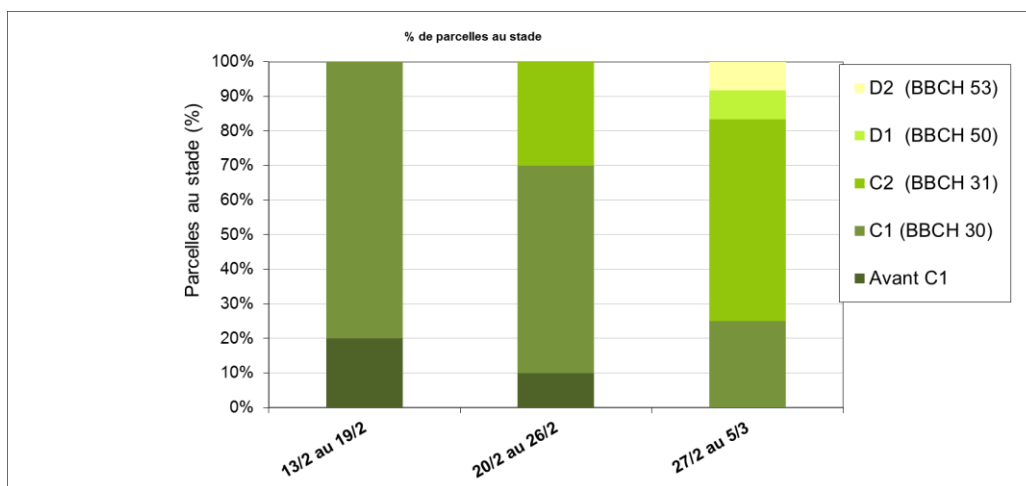
## Colza

### Réseau 2018-2019

12 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine.

### Stades des colzas

Le développement du colza se poursuit de façon très rapide. La montaison est engagée sur 75% des parcelles. La parcelle la plus avancée est désormais au stade D2, c'est-à-dire que l'inflorescence principale est dégagée. 25% des parcelles, les plus tardives sont en reprise de végétation mais l'allongement des entre-nœuds n'a pas débuté.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



# Ravageurs

- Charançon de la tige du colza

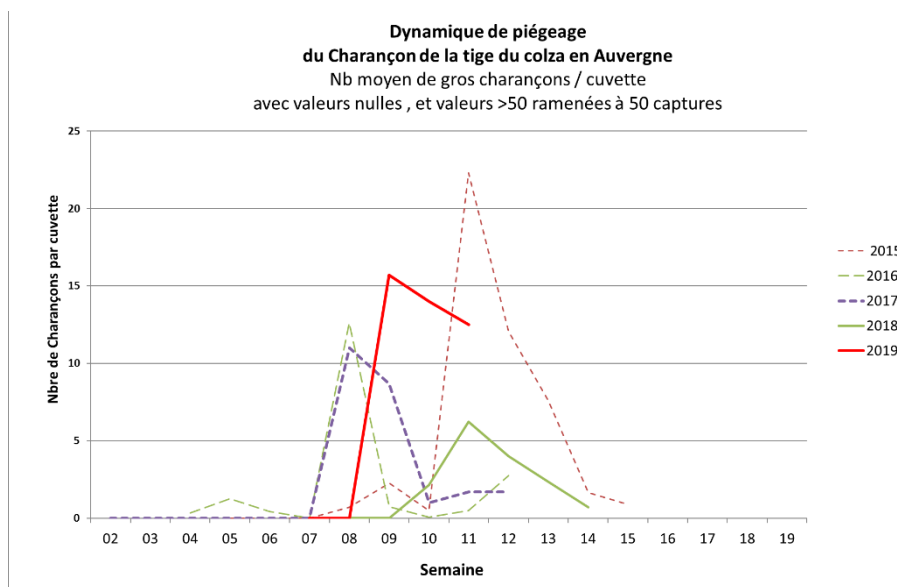
**Période de risque :** le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

**Seuil indicatif de risque :** aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

**Observations :** 11 parcelles sur 12 capturent du charançon de la tige du colza cette semaine. La majorité des captures restent significatives.



## Analyse du risque

La dynamique de vol semble légèrement fléchir depuis deux semaines, ce qui confirme que le pic de vol est désormais passé. Néanmoins, les niveaux de captures restent élevés.

Les femelles issues des premières arrivées sont désormais aptes à la ponte.

Les femelles présentes sur les parcelles sont aptes à la ponte et le colza est au stade sensible sur 75% des parcelles du réseau. Le risque est donc important dans ce type de situations.

Pour les 25% de parcelles plus tardives, le colza pourrait entrer en phase de sensibilité très prochainement. Le risque est également élevé et la surveillance est indispensable.



- **Charançon de la tige du chou**

**Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.**

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

Le charançon de la tige du chou est toujours capturé cette semaine, et dans des proportions importantes (environ 60 insectes /cuvette en moyenne), soit plus de 3 fois plus que le charançon de la tige du colza (environ 16 insectes/cuvette en moyenne).

**Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).**

- **Méligèthes**



**Description du ravageur :** le méligèthe est un coléoptère de 1.5 à 2.5 mm. Il possède un corps noir brillant avec des reflets métalliques parfois verts. Les dégâts à la culture de colza sont causés par l'adulte, lorsqu'il perce le bouton pour s'alimenter. L'ouverture des premières fleurs sur la parcelle marque la fin du risque. En effet les insectes iront préférentiellement se nourrir sur les fleurs, ce qui n'engendre pas de dégâts.



*Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.*

**Période de risque :** le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

**Seuil indicatif de risque :**

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

**Observation :** cette semaine 3 parcelles ont fait l'état d'un piégeage en cuvette, indiquant toutes la présence de méligèthes. 2 parcelles sur 4 observées indiquent la présence de l'insecte sur 15 et 50% des plantes. Peu de parcelles étant en phase de sensibilité, les comptages d'insectes par plante n'ont pas eu lieu cette semaine.

**Analyse du risque** : seulement 2 parcelles déclarent avoir atteint ou dépassé le stade D1 (BBCH50) cette semaine (soit 16% du réseau). Les parcelles ne sont donc pour le moment pas encore en phase de risque à l'exception des plus précoces. Néanmoins les stades évoluent vite et la part des parcelles en phase de sensibilité va rapidement augmenter.

Les observations réalisées cette semaine signalent la présence des méligèthes sur les parcelles. Or, c'est bien le nombre d'insectes par plante qui permet d'estimer le risque. Les comptages réalisés la semaine prochaine permettront de donner une appréciation du risque sur les premières parcelles concernées.

La surveillance des parcelles est fortement recommandée.

**Leviers Agronomiques** : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Concentration de méligèthes sur fleurs épanouies (Source :

## ANNEXE

### Rappel des stades :

**Stade C2** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

**Stade D2** : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



### Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
<b>Tailles</b>	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
<b>Aspect du corps</b>	Gris cendré à noir	Gris cendré
<b>Extrémité des pattes</b>	Noire	Rousse
<b>Nuisibilité</b>	Forte	Nulle



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : François Roudillon (CA03) [froudillon@allier.chambagri.fr](mailto:froudillon@allier.chambagri.fr), 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

